

GILET HAUTE VISIBILITE ECO 2 « BAUDRIER »

Référence	EAN	Produit
855028	3660338105388	L - Jaune
855029	3660338105395	XL - Jaune
855030	3660338105401	XXL - Jaune
855033	3660338105425	L - Orange
855034	3660338105432	XL - Orange
855035	3660338105449	XXL - Orange

Description

Gilet de signalisation haute visibilité classe 2 fluorescent, avec bande baudrier rétro réfléchissantes de largeur 50 mm, fermeture auto agrippante avec réglages multiples. Matériaux : Tricot maille aérée 100% polyester (120 g/m²)

Précautions d'emploi & stockage

Instructions d'emploi :

Vêtement de signalisation classe 2 permettant d'être parfaitement vu de jour comme de nuit en extérieur et par tous les temps dans la lumière des phares.

Limites d'utilisation :

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Avant d'enfiler ce vêtement, vérifier qu'il ne soit ni sale ni usé, cela entraînerait une baisse de son efficacité. S'assurer que la bande rétro-réfléchissante grise soit positionnée sur l'extérieur du vêtement. Il ne doit porter aucun additif pouvant réduire sa surface visible. Ce vêtement ne contient pas de substance connue comme étant cancérogènes, ni toxiques, ni susceptible de provoquer des allergies aux personnes sensibles. Si le matériau de protection est endommagé mettre le vêtement au rebut.

Instructions de stockage :

Stockage dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité.



25 CYCLES MAXI



Normes et certifications

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, d'aération et de souplesse, et aux normes européennes

EN340:2003, EN471:2003 /A1:2007 (2, 2), vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage professionnel.

EN471:2003 /A1:2007 Vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage professionnel -

Méthodes d'essai et exigences

